

**Compte rendu de la rencontre
du comité de travail
sur le développement de la production porcine en Gaspésie
tenue le 15 novembre 2002 au Château blanc de Bonaventure**

Présents :

Martin Arsenault, UPA Gaspésie-les-Îles et CCA MRC Bonaventure;
Gaéтан B  lair, MRC Bonaventure ;
Ga  tan Bernatchez, MRC Avignon ;
F  lix Caron, MRC Rocher Perc   ;
Didier Dufour, CRCD Gasp  sie-les-  les ;
Alain Grenier, repr  sentant des CLD ;
Patrick Golliot, Commission sectorielle Tourisme ;
Nicole Lapointe, Table de concertation agroalimentaire de la Gasp  sie ;
Jean-Guy Poirier, Table des pr  fets de la Gasp  sie;
Henri Preston, MRC C  te de Gasp   ;
Bernard Racine, MAPAQ ;
Donald Roussy, MenvQ ;
Luc Potvin, Table de concertation agroalimentaire de la Gasp  sie ;
Jean-Paul St-Onge, UPA ;
Marc T  treault, UPA .
Karine Th  riault, MRC Haute Gasp  sie ;

Absents :

Ronald Arseneault, Commission sectorielle environnement ;
Fernand Boudreau, UPA ;
Nathalie C  t  , SADC ;
Charles-Edmond Landry, UPA .

1. Mot de bienvenue et pr  sentation des intervenants.

Nicole Lapointe souhaite la bienvenue aux personnes pr  sentes .

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Adopt   sur proposition de Martin Arsenault, appuy   de Didier Dufour.

3. Échange d'information.

Évolution des RCI

Lors de la prochaine rencontre, les représentants des MRC nous présenteront le projet de RCI issu notamment des travaux en comité à ce sujet.

Luc Potvin distribue un article tiré de la TCN du 26 septembre, faisant état de l'adoption par la Commission des affaires municipales du RCI de la MRC Nicolet-Yamaska. Ce RCI concernant les nouveaux élevages à forte charge d'odeur prohibe ces élevages à proximité du périmètre urbain, oblige les élevages sur fumier solide dans un écosystème fragile, limite la taille de nouvelles porcheries et institue une distance entre les nouvelles et celles en place. Il instaure aussi des distances séparatrices entre les élevages et des usages non agricoles en vue d'une cohabitation harmonieuse en zone verte.

Tournée du Bape en Gaspésie.

La première tournée est prévue en décembre. Elle donnera la possibilité de poser des questions. La deuxième tournée est en mars. Il sera alors possible de soumettre des mémoires.

Après lecture par Luc Potvin, tous réitèrent unanimement et solidairement leur adhésion au texte intitulé *Énoncé de position et pacte de développement agroalimentaire durable gaspésien*. Tel que convenu en mai dernier, de ce texte accompagnait la lettre signée par la présidente, madame Lapointe et fut adressée au ministre Boisclair avec copie conforme au Président de la Fédération québécoise des municipalités, Président de la Fédération des producteurs de porcs, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Ministre de la Santé et des Services sociaux, Présidente de l'Union des municipalités du Québec, Président de l'Union des productrices et des producteurs agricoles, Président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

Revue de presse et projet de Murdochville

Luc Potvin présente différents articles de journaux et médias électroniques, faisant état des projets de production porcine à Murdochville. Le représentant du Mapaq indique qu'il n'a pas plus d'information, ce projet étant traité au central à Québec.

Le représentant du Ministère de l'environnement indique pour sa part que compte tenu de sa taille, ce projet sera soumis au processus d'évaluation environnementale.

Une discussion s'en suit et il en ressort que le comité ne prendra pas position sur ce dossier, compte-tenu que nous n'avons reçu aucune information directe sur ces projets, si ce n'est par la voie des médias. Cependant nous profiterons de la tribune qui nous est offerte pour faire état des éléments de consensus que nos travaux ont dégagés. À cet effet *l'énoncé de position et le pacte de développement agroalimentaire durable gaspésien* en plus de la lettre acheminée au ministre Boisclair en juin dernier seront transmis aux médias.

4. Position au BAPE et porte-parole.

Dans la mesure du possible, le comité souhaite que soit présenté au Bape, l'essence des travaux du comité, notamment par le texte *Énoncé de position et pacte de développement agroalimentaire durable gaspésien*. Compte-tenu de l'impossibilité de la présidente, madame Lapointe à être présente, tous conviennent que Luc Potvin en fera la présentation.

Suite à cette présentation, les diverses organisations ayant participé aux travaux du comité et qui souhaitent faire une présentation le feront, c'est un choix individuel qui leur incombe. Les MRC indiquent qu'il feront une présentation, qui tout en spécifiant leur appui aux travaux du comité fera état des avenues réglementaires souhaitées par ces dernières pour appliquer le consensus du comité.

5. Divers.

La présidente remercie les membres du comité pour l'excellent travail fourni dans ce dossier.

9. Prochaine réunion.

Le comité se réunira le 17 décembre 2002 à 10h00 au même endroit.